

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Claudia Lapointe

<https://www.cadre21.org/membres/0e57c6a14157fbb3f1c22405>

Date d'obtention : 2023-08-24 19:31:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- On doit rencontrer individuellement les personnes concernées, même celle qui vient dénoncer sans être la victime ou celle qui a commis un sexto pour remplir un questionnaire sexto pour chacun des individu.
- On analyse la situation suite aux différents résultats de questionnaire.
- Consulte les politiques de l'établissement.
- On confisque le cellulaire de l'investigateur, si on croit qu'il y a présence de pornographie
- S'il y a acte criminelle, on appelle le service de police.
- On communique avec les parents des élèves pour expliquer la situation et les démarches suivantes.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que je dois remplir le questionnaire sexto avec la personne qui vient dénoncer un sexto, même si elle n'est pas victime ou celle qui a fait ou partagé un sexto. Cela permet d'avoir une orientation sur l'intervention à faire par la suite.

Que si un parent vient nous voir pour une préoccupation hors de l'établissement, on ne doit pas remplir le questionnaire et plutôt orienter le parent vers le service de police du quartier.

Que même si les deux élèves sont consentant, il faut quand même remplir le questionnaire sexto avec les deux de façon individuelle, confisquer le cellulaire et informer la police afin qu'ils puissent sensibiliser les jeunes et remettre le ou les cellulaires.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

À mon avis, ce serait de confisquer le cellulaire d'un élève pour le remettre au policier. Les jeunes sont souvent dans l'opposition lorsque vient le temps de donner leur cellulaire. Mais aussi, de faire le suivi avec les parents. Ils sont rapidement inquiets dans ce genre de situation. Il faut être rassurant, tout en conservant la confidentialité.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

